



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 18/11/2025

Président : M. Jean Jacques BENGUIGUI

Présents : MM Olivier PITCHOU TCHAMAKO - Jacques RIVALS - Jean-Marc STERNE – Ariana VALVIDIA.

Excusés : MM. Christophe MPAGA - Meissa NGOM– Jerry TOUSSAINT

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Match N° 53404743 CA PARIS / COURONNES D1 du 15/11/25

Courriel de CA PARIS et de la DJS du 14/11/25 signalant un dysfonctionnement d'un mât électrique du stade Didot. Le CA PARIS propose de jouer le dimanche ou inverser la rencontre, demande refusée par COURONNES match reporté sans date.

La commission fixe la rencontre au 20/12/25.

*Rappel hebdomadaire depuis le 14/10/25, la commission apporte une précision à tous les clubs qui obtiennent les AOT **tardivement qu'ils doivent les communiquer au district avant vendredi 14H** sous peine de match perdu par forfait. Il en sera de même pour les clubs qui refuseraient les AOT accordées par le BRES. Les matches concernés seront déprogrammés.*

SENIORS FEMININES

Match N° 54936453 COURONNES 2 / RC PARIS 18 D1 du 08/11/25

Lecture du rapport de l'arbitre, FMI effectuée normalement, le score est de 1/1, pas de sanctions disciplinaires.

La commission entérine le score de parité 1/1 et demande aux deux clubs la composition de leur équipe pour le lundi 24/11/25 à 17H (délai de rigueur) contenu de l'échec de la transmission.

JEUNES

U 15

Match N°55073804 ESP PARIS 19 / PUC 1/8 finale de la coupe 75 du 22/11/25

Courriel du PUC du 17/11/25 demandant le report de la rencontre au motif match de coupe IDF à la même date et les équipes 2 en D1 et 3 en D2.A jouent également en championnat.

La commission fixe la rencontre au 20/12/25.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pt – 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevant. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

2^{ème} et dernier appel

53432892 ES PARISIENNE 3 / CFFP 2 U14 D4.C du 08/11/25

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D4

AS Espoirs Grand Paris 2 (PV du 16/09/25)
Olympique Paris 15 (PV du 16/09/25)
Paris Est Solitaire 2 (PV du 07/10/25)
Petits Angers 2 (PV du 14/10/25)

ANCIENS D2

Homenetmen (PV du 02/09/25)
JS Paris 10 (PV du 16/09/25)
Paris XVII Pouchet (PV du 12/11/25)

U18 D3

Championnet 2 (PV du 02/09/25)
Ménilmontant FC 1871 (PV du 23/09/25)
ES Paris (PV du 23/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)

U16 D3

Viking Paris (PV du 07/10/25)

U15 D1

Paris Est Solitaire (PV du 02/09/25)

U14 D4

Minis & Maxis (PV du 16/09/25)
Viking Paris (PV du 07/10/25)

Junior Académie Paris (PV du 14/10/25)

Racing Club 18 (PV du 14/10/25)

ESC XV (PV du 14/10/25)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

RAPPEL

Dans la mesure du possible la CDA désignera un trio arbitral sur tous les tours à partir des quarts de finale, sauf pour ceux des coupes amitiés U16 et U14 ainsi que les matches entre deux équipes d'un même club où un seul arbitre sera désigné. Il est rappelé que le défraiement des arbitres est à la charge des clubs selon le règlement de chacune des compétitions.

Coupe 75 SENIORS

3^{ème} tour le 29&30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/8 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe SENIORS Amitié

1/8 de finale le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

Coupe U14

2^{ème} tour le 29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25
1/8 de finale le 24/02/26 – tirage le 13/01/26

Coupe U14 amitié

1/8 de finale le 29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

1/4 de finale le 22/02/26 – tirage le 13/01/26

Coupe séniors Féminines

1^{er} tour le 03/01/26 – tirage le 09/12/25

1/8 de finale le 28/02/26 – tirage le 20/01/26

Coupe Anciens

3^{ème} tour le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

1/8 de finale le 04/01/26 – tirage le 09/12/25

Coupe CDM

1^{er} tour le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

1/4 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U20

1^{er} tour le 09/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

1/4 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U18

3^{ème} tour le 30/11/25 – tirage effectué le 04/11/25

1/8 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U17

1/8 de finale le 04/01/26 – tirage 09/12/25

Coupe U16

1/8 de finale le 09&16/11/25 – tirage effectué le 28/10/25

1/4 de finale le 22/02/26 – tirage le 13/01/26

Coupe U16 amitié

1/8 de finale le 30/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

1/4 de finale le 04/01/26 – tirage le 16/12/25

Coupe U15

1/8 de finale le 22&29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

1/4 de finale le 24/01/26 – tirage le 06/01/26

1/4 de finale le 24/02/26 – tirage le 13/01/26

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1^{er} tour le 29/11/25 – tirage effectué le 21/10/25

1/4 de finale le 11/01/26 – tirage le 16/12/25